

Culture et développement urbain
Sécurité et économie
Sports et cohésion sociale
Logement, environnement et architecture
Enfance, jeunesse et quartiers
Finances et mobilité
Services industriels

Initiatives et pétitions en cours de traitement Situation au 30 juin 2017

Rapport N° 2017/42

Lausanne, le 7 septembre 2017

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du rapport

Le présent rapport énumère les initiatives et pétitions renvoyées à la Municipalité qui n'avaient reçu aucune réponse à la date du 30 juin 2017. Il fournit des informations au sujet de l'avancement du traitement de ces dossiers, propose de nouveaux délais ou la suspension du traitement lorsque le délai réglementaire de réponse n'a pas été respecté ou ne pourra pas l'être.

2. Table des matières

1. Objet du rapport	1
2. Table des matières	1
3. Rappel des dispositions réglementaires et légales	2
4. Remarques générales de la Municipalité	2
5. Motions	3
5.1 Culture et développement urbain	3
5.2 Finances et mobilité	4
6. Postulats	4
6.1 Culture et développement urbain	4
6.2 Sécurité et économie	7
6.3 Sports et cohésion sociale	10

6.4	Logement, environnement et architecture	10
6.5	Enfance, jeunesse et quartiers	13
6.6	Finances et mobilité	14
7.	Pétitions	19
7.1	Culture et développement urbain	19
7.2	Enfance, jeunesse et quartiers	19
7.3	Finances et mobilité	20
8.	Conclusions	20

3. Rappel des dispositions réglementaires et légales

En application des articles 66 et 74 du règlement du Conseil communal de Lausanne (RCCL), la Municipalité doit remettre chaque année à fin septembre un rapport sur l'état des travaux relatifs aux initiatives et aux pétitions en attente d'une réponse municipale. Pour tenir ce délai, la Municipalité a pris le parti d'établir une situation au 30 juin. Cette solution paraît d'autant plus logique qu'un état de la situation au 31 décembre est publié dans le rapport de gestion. Le Conseil communal dispose ainsi d'un tableau semestriel du traitement des objets renvoyés pour traitement à la Municipalité.

L'article 66 RCCL porte en particulier sur la prolongation du délai de réponse et la suspension du traitement de certains objets :

Art. 66 RCCL — La Municipalité dépose chaque année, à fin septembre, un rapport sur l'état des travaux relatifs aux initiatives en attente d'une réponse municipale. Les postulats pris en considération depuis moins de 6 mois, ainsi que les motions prises en considération depuis moins d'une année, ne seront mentionnés que pour mémoire si la réponse est prévue dans le délai fixé par le Conseil. La Municipalité peut proposer de nouveaux délais de réponse ou le classement des postulats devenus sans objet. La prolongation sollicitée par la Municipalité ne peut excéder une année. Ce rapport est soumis à la Commission permanente de gestion qui conclut en proposant au Conseil de l'accepter ou de le modifier.

Toutefois, après avoir sollicité l'avis de la Commission permanente de gestion par une requête motivée, la Municipalité peut solliciter du Conseil la suspension du traitement de l'initiative pour une durée déterminée supérieure à une année. Ces objets seront mentionnés pour mémoire dans le rapport prévu au premier alinéa.

4. Remarques générales de la Municipalité

Le rapport N° 2016/52, du 15 septembre 2016, portait sur 46 objets (initiatives et pétitions) alors que le présent inventaire en contient 69, soit une augmentation de 23 objets.

Tableau 1 Initiatives et pétitions renvoyées à la Municipalité en attente d'une réponse

	2016		2017	
	Initiatives	Pétitions	Initiatives	Pétitions
Situation au 30 juin	44	2	61	6
A déduire, objets ayant reçu réponse entre le 1 ^{er} juillet et le 7 septembre 2017	0	0	10	2
Situation à la date du rapport	44	2	51	4

Tableau 2 Initiatives et pétitions : activité du Conseil communal et de la Municipalité

	Initiatives	Pétitions
Renvoyées à la Municipalité entre le 1 ^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017	44	7
Déposées au Conseil communal entre le 1 ^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017	74	9
Déposées (sans limite dans le temps) mais pas encore traitées par le Conseil communal à la date du rapport sous la forme d'un renvoi à la Municipalité ou d'un refus de prise en considération	50	8
Réponses apportées par les rapports-préavis adoptés par la Municipalité entre le 1 ^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017 (*)	17	0

(*) N'ont été prises en compte que les réponses municipales à des initiatives ou à des pétitions lui ayant été renvoyées en application de l'art. 73a RCCL, à l'exclusion des pétitions renvoyées en application de l'art. 73b RCCL, qui ne font pas l'objet de rapports-préavis.

L'examen du tableau 2 apporte quelques indications complémentaires :

- 51 (55) initiatives et pétitions ont été renvoyées à la Municipalité en l'espace d'une année ; pendant ce laps de temps, elle a pu adopter 17 (54) réponses ;
- en additionnant les objets en attente de réponse à la date du rapport et ceux que le Conseil communal pourrait lui renvoyer ces prochains mois après examen, on arrive à un total de 113 (88) propositions ;
- 83 (55) objets ont été déposés en une année sur le bureau du Conseil communal et il en a traité, sous forme de renvoi à la Municipalité, 51 (45).

5. Motions

5.1 Culture et développement urbain

1. Hildbrand Pierre-Antoine, Bettschart Florence et consorts « Consultations communales : un retard qui fait gagner du temps »

Rappel : Déposée le 28 mai 2013, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 18 novembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2017.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2017/36 du 30 août 2017.

Proposition : Cette motion doit être retirée de la liste des objets en cours de traitement.

5.2 Finances et mobilité

2. **Hildbrand Pierre-Antoine et consorts « Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités »**

Rappel : Déposée le 8 décembre 2009, cette motion a été renvoyée à la Municipalité le 1^{er} février 2011. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : Les réponses à la motion de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités » et au postulat de M. Giampiero Trezzini et crts « Quelle gouvernance pour les sociétés anonymes de la Ville? » seront traitées dans un seul rapport-préavis. La Municipalité répond favorablement aux demandes formulées : un concept de suivi des participations a été validé par la Municipalité (gestion financière, administrative et des risques) et un règlement régissant l'octroi et le suivi des subventions est en cours d'élaboration. La mise en place exige l'implication de nombreux services ainsi que des validations juridiques.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 31 mars 2018.

6. Postulats

6.1 Culture et développement urbain

3. **Litzistorf Natacha « La santé des populations c'est aussi l'affaire des villes »**

Rappel : Déposé le 19 janvier 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 février 2011. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2016.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2017/41 du 7 septembre 2017.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

4. **Michaud Gigon Sophie et Beaud Valéry « Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita) »**

Rappel : Déposé le 27 novembre 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 27 janvier 2015. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2017.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2017/41 du 7 septembre 2017.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

5. **Evéquoze Séverine « Toujours plus de deux-roues motorisés à Lausanne – limitons le bruit et la pollution au centre-ville – encourageons le scooter électrique ! »**

Rappel : Déposé le 3 mars 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 27 janvier 2015. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2017.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation. La rédaction de la réponse a pris plus de temps que prévu en raison de la réalisation d'une enquête auprès des usagers de scooters électriques.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 31 décembre 2017.

6. Clivaz Philippe « Valorisation – signalisation – communication : Lausanne pôle culturel »

Rappel : Déposé le 23 septembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 28 octobre 2014. Son délai de réponse est fixé au 30 mars 2017.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2017/41 du 7 septembre 2017.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

7. Neumann Sarah « Une étude sur les publics de la culture »

Rappel : Déposé le 23 septembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 16 février 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2016.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2017/38 du 30 août 2017.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

8. Neumann Sarah et consorts « Des mesures ciblées pour les retraites artistiques »

Rappel : Déposé le 23 septembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 16 février 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2016.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 31 décembre 2017.

9. Adam Yves « Culture-passions »

Rappel : Déposé le 23 septembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 2 février 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2016.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2017/38 du 30 août 2017.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement..

10. de Haller Xavier « Pour une administration communale au service de tous les habitants »

Rappel : Déposé le 23 septembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 5 mai 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 janvier 2017.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2017/34 du 24 août 2017.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

11. Carrel Matthieu « Pour la création d'un recueil systématique en ligne du droit lausannois »

Rappel : Déposé le 7 octobre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 28 octobre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2017/33 du 24 août 2017.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

12. Litzistorf Natacha et Baud Valéry « L'eau à l'honneur dans la ville et ses espaces publics »

Rappel : Déposé le 19 mai 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 mars 2016. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2016.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par le rapport-préavis N°2017/28 du 6 juillet 2017.

Proposition : Ce postulat peut être retiré de la liste des objets en suspens.

13. Salzman Yvan « Pour une pérennisation des ateliers d'artistes lausannois »

Rappel : Déposé le 2 juin 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 2 février 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 août 2016.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 31 décembre 2017.

14. Beaud Valéry et consorts « Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup »

Rappel : Déposé le 16 juin 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 26 avril 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 octobre 2016.

Avancement du traitement : Un travail transversal est en cours notamment par l'intermédiaire de la nouvelle plateforme participative. La rédaction du rapport-préavis pourra commencer.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 30 juin 2018.

15. Michaud Gigon Sophie et consorts « Agir sur l'environnement construit pour la santé de toutes et tous »

Rappel : Déposé le 22 septembre 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 27 octobre 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2016.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par le rapport-préavis N°2017/43 du 7 septembre 2017.

Proposition : Ce postulat peut être retiré de la liste des objets en suspens.

16. Blanc Mathieu et consorts « Un plan d'action pour lutter contre la bureaucratie et la surréglementation communale »

Rappel : Déposé le 24 novembre 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 23 août 2016. Son délai de réponse est fixé au 28 février 2017.

Avancement du traitement : Le traitement de ce postulat est en cours, sous l'angle en particulier des permis de construire. Par ailleurs, l'audit actuel de la Cour des comptes, dont les conclusions seront connues au début 2018, offrira sans doute l'occasion de nourrir l'analyse notamment à travers une comparaison avec d'autres villes vaudoises.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 30 juin 2018.

17. Buclin Hadrien « Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne doit désinvestir les énergies fossiles »

Rappel : Déposé le 8 décembre 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 6 septembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2017/37 du 30 août 2017.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

18. Mivelaz Philippe « Pour une « grenette solaire » à la Place de la Riponne »

Rappel : Déposé le 19 janvier 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 20 septembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 31 décembre 2017.

19. Evéquois Séverine et consorts « Quel avenir pour le Pavillon Rousseau et l'herbier vivant de Rosalie de Constant au domaine de la Chablère ? »

Rappel : Déposé le 18 mars 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 17 juin 2016. Son délai de réponse est fixé au 30 décembre 2016.

Avancement du traitement : La réflexion en cours entre les services impliqués prend plus de temps que prévu initialement notamment en raison de la multitude d'enjeux patrimoniaux, fonciers, botaniques et culturels.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette motion au 31 mars 2018.

20. Klunge Henri et consorts « Pour faire voter les plus jeunes, Easyvote »

Rappel : Déposé le 1^{er} mars 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 13 décembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2017.

Avancement du traitement : Le Secrétariat municipal a pris des contacts avec des communes utilisatrices de Easyvote, ainsi qu'avec le Canton. Une fois les informations récoltées, la rédaction du rapport-préavis pourra démarrer.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2018.

6.2 Sécurité et économie

21. Blanc Mathieu et consorts « Ecologique, économique et social : encourageons le boat sharing ! »

Rappel : Déposé le 30 août 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 24 avril 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 janvier 2017.

Avancement du traitement : Le projet de rapport-préavis est en révision à la lumière d'une nouvelle appréciation de la situation, notamment en prenant compte le projet, initié en mars 2017, visant à rénover le port d'Ouchy.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse au 31 décembre 2017.

22. Müller Elisabeth Müller « Faire son marché en sortant du travail »

Rappel : Déposé le 30 avril 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 28 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 31 janvier 2017.

Avancement du traitement : Au vu de la similarité des problématiques abordées, une réponse commune sera fournie aux postulats suivants : Mme Elisabeth Müller « Faire son marché en sortant du travail » ; M. Henri Klunge et consorts « Occupons l'espace public, faisons des terrasses » ; M. Laurent Guidetti « Pour une reconquête de l'espace public, des "festivals de rue" lausannois ! » et M. Benoît Gaillard « Lausanne, ses terrasses animées, ses parcs conviviaux ».

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

23. Klunge Henri et consorts « Occupons l'espace public, faisons des terrasses »

Rappel : Déposé le 10 septembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 23 septembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 janvier 2017.

Avancement du traitement : Au vu de la similarité des problématiques abordées, une réponse commune sera fournie aux postulats suivants : M. Henri Klunge et consorts « Occupons l'espace public, faisons des terrasses » ; Mme Elisabeth Müller « Faire son marché en sortant du travail » ; M. Laurent Guidetti « Pour une reconquête de l'espace public, des "festivals de rue" lausannois ! » et M. Benoît Gaillard « Lausanne, ses terrasses animées, ses parcs conviviaux ».

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

24. Gaillard Benoît « Lausanne – ses terrasses animées, ses parcs conviviaux ! »

Rappel : Déposé le 10 septembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 23 septembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 janvier 2017.

Avancement du traitement : Au vu de la similarité des problématiques abordées, une réponse commune sera fournie aux postulats suivants : M. Benoît Gaillard « Lausanne, ses terrasses animées, ses parcs conviviaux » ; M. Henri Klunge et consorts « Occupons l'espace public, faisons des terrasses » ; Mme Elisabeth Müller « Faire son marché en sortant du travail » et M. Laurent Guidetti « Pour une reconquête de l'espace public, des "festivals de rue" lausannois ! ».

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

25. Guidetti Laurent « Pour une reconquête de l'espace public, des « festivals de rue » lausannois ! »

Rappel : Déposé le 10 septembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 23 septembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 janvier 2017.

Avancement du traitement : Au vu de la similarité des problématiques abordées, une réponse commune sera fournie aux postulats suivants : M. Laurent Guidetti « Pour une reconquête de l'espace public, des "festivals de rue" lausannois ! » ; M. Benoît Gaillard « Lausanne, ses terrasses animées, ses parcs conviviaux » ; M. Henri Klunge et consorts « Occupons l'espace public, faisons des terrasses » et Mme Elisabeth Müller « Faire son marché en sortant du travail ».

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

26. Henchoz Jean-Daniel « Pour une exonération à tout le moins partielle des taxes d'amarrage et d'occupation pour les pêcheurs professionnels lausannois »

Rappel : Déposé le 3 mars 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 17 mars 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 janvier 2017.

Avancement du traitement : La rédaction du rapport-préavis est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

27. Hildbrand Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Economiser l'eau pour et par les Lausannois »

Rappel : Déposé le 16 juin 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 25 août 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 octobre 2016.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2017/35 du 30 août 2017.

Proposition : Ce postulat doit être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

28. Voiblet Claude-Alain « "Food Truck", quel statut pour ces restaurants sur roulettes ? »

Rappel : Déposé le 19 janvier 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 22 novembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2017.

Avancement du traitement : Le rapport-préavis est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2018.

29. Pernet Jacques et consorts « Lausanne, ville jeune, ville d'art et d'études, où il fait bon vivre et où la musique "live" est la bienvenue »

Rappel : Déposé le 24 mai 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 juin 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2016.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à ce postulat par son rapport-préavis N° 2017/32 du 24 août 2017.

Proposition : Ce postulat peut être retiré de la liste des objets en cours de traitement.

30. Pernet Jacques « Quel futur pour le commerce lausannois ? »

Rappel : Déposé le 7 juin 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 6 septembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : Au vu de la similarité des problématiques soulevées, la réponse municipale à ce postulat sera commune à celle donnée au postulat de Mme Florence Bettschart Narbel « Pour une redynamisation du commerce lausannois » et à la motion de M. Philippe Miauton « Rendre Lausanne plus riche ». Ce rapport-préavis fera suite à la publication d'une étude sur la situation du commerce lausannois prévue à l'automne 2017.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2018.

6.3 Sports et cohésion sociale

31. Rebeaud Laurent et consorts « Demande d'une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une expérience pilote dans la perspective du revenu de base inconditionnel (RBI) »

Rappel : Déposé le 6 octobre 2015, ce postulat été renvoyé à la Municipalité le 12 avril 2016. Son délai de réponse était fixé au 31 octobre 2016.

Avancement du traitement : Etant donné la complexité du dossier, l'affaire est actuellement en suspens. La direction a d'ores et déjà sollicité le Professeur Knüsel (Université de Lausanne) pour une pré-étude sur cet objet. De plus, la direction attend l'évaluation du projet pilote de l'Unité commune ORP-CSR avant de répondre au postulat.

Proposition : En dérogation à l'article 66 du RCCL, la Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2018.

32. Oppikofer Pierre-Antoine « Lausanne Ville-refuge »

Rappel : Déposé le 27 octobre 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 24 mai 2016. Son délai de réponse était fixé au 30 novembre 2016.

Avancement du traitement : Le rapport-préavis répondant au postulat a été rédigé et se trouve actuellement en circulation dans les services pour validation et/ou demande de complément.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

6.4 Logement, environnement et architecture

33. Knecht Evelyne « Pour du logement social partagé »

Rappel : Déposé 8 mai 2012, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 mai 2012. Un rapport-préavis a été présenté au Conseil communal et a été retiré lors de son traitement en plénum le 5 mai 2015.

Avancement du traitement : Suite au retrait du rapport-préavis, la Municipalité a pris l'option de retravailler cette thématique sous l'angle logement. Une réflexion transversale est actuellement en cours.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2018.

34. Michaud Gigon Sophie et consorts « Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois »

Rappel : Déposé le 1^{er} avril 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 5 janvier 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2016.

Avancement du traitement : Ce postulat a été intégré au rapport-préavis « Agriculture urbaine » avec le postulat de M. Trezzini Giampiero et crts « Pour une meilleure exploitation du potentiel agricole lausannois », le postulat de Mme Evéquoz Séverine et crts « Stop au glyphosate et aux pesticides à Lausanne ! » et le postulat de M. Buclin Hadrien et crts « Pour un soutien plus actif de la Ville aux initiatives liées à l'agriculture urbaine ». La rédaction des deux rapports-préavis « Agriculture urbaine » et « Stratégie nature » nécessite une réflexion globale sur la stratégie Nature en ville, en lien avec le programme de législature 2016-2021 publié en début d'année.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

35. Hildbrand Pierre-Antoine et consorts « Pour la désignation d'une ou d'un délégué aux données informatiques »

Rappel : Déposé le 1^{er} novembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 10 décembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2016.

Avancement du traitement : Le rapport-préavis est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

36. Hildbrand Pierre-Antoine et consorts « Pour un accès libre aux données informatiques publiques »

Rappel : Déposé le 1^{er} novembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 10 décembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2016.

Avancement du traitement : Le rapport-préavis est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

37. Trezzini Giampiero et consorts « Pour une meilleure exploitation du potentiel agricole lausannois »

Rappel : Déposé le 9 décembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 5 janvier 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 juillet 2016.

Avancement du traitement : Ce postulat a été intégré au rapport-préavis « Agriculture urbaine » avec le postulat de Mme Michaud Gigon Sophie et crts « Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois », le postulat de Mme Evéquois Séverine et crts « Stop au glyphosate et aux pesticides à Lausanne ! » et le postulat de M. Buclin Hadrien et crts « Pour un soutien plus actif de la Ville aux initiatives liées à l'agriculture urbaine ». La rédaction des deux rapports-préavis « Agriculture urbaine » et « Stratégie nature » nécessite une réflexion globale sur la stratégie Nature en ville, en lien avec programme de législature 2016-2021 publié en début d'année.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

38. Evéquois Séverine et consorts « Pour une mise en œuvre du réseau écologique lausannois, dès maintenant ! »

Rappel : Déposé le 16 juin 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 mars 2016. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2016.

Avancement du traitement : Ce postulat a été intégré au rapport-préavis « Stratégie nature » avec le postulat de Mme Evéquois Séverine et crts « Des grainothèques pour favoriser l'échange et la diversité génétique des plantes cultivées ». La rédaction des deux rapports-préavis « Stratégie nature » et « Agriculture urbaine » nécessite une réflexion globale sur la stratégie Nature en ville, en lien avec programme de législature 2016-2021 publié en début d'année.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

39. Knecht Myrèle et consorts « Pour que figure un paragraphe concernant la mise en œuvre spécifique de l'accessibilité universelle dans tout rapport-préavis concernant le domaine bâti (nouvelles constructions, rénovations) concerné par la LHand »

Rappel : Déposé le 19 janvier 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 1^{er} mars 2016. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2017.

Avancement du traitement : Ce rapport-préavis est en cours de rédaction.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

40. Michaud Gigon Sophie et consorts « Café-jeux parents-enfants à la berlinoise »

Rappel : Déposé le 2 février 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 13 décembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2017.

Avancement du traitement : Ce rapport-préavis est en cours de rédaction. Une coordination de la réponse avec les politiques publiques des cafés-restaurants et des édicules est prévue.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

41. Nsengimana Nkiko et consorts « Pour une étude et des mesures relatives à la sous-location abusive via les plateformes d'hébergement telle qu'Airbnb »

Rappel : Déposé le 12 avril 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 13 décembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2017.

Avancement du traitement : Ce rapport-préavis est en cours de rédaction. La rédaction du rapport-préavis prend plus de temps que prévu au vu de la complexité de la thématique.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

42. Michaud Gigon Sophie et consorts « Collection de l'Art Brut : un café-restaurant pour le Musée et le quartier »

Rappel : Déposé le 24 mai 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 juin 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2016.

Avancement du traitement : Ce rapport-préavis est en cours de rédaction. La procédure de résiliation du bail entre le tenancier actuel et le SLG doit passer au travers d'étapes importantes et complexes au cours des mois à venir. Il sera possible ensuite d'établir une réponse complète et factuelle sur la procédure en cours et apporter une réponse satisfaisante à la postulante.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2018.

6.5 *Enfance, jeunesse et quartiers*

43. Germond Florence « Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration ds le cycle initial »

Rappel : Déposé le 19 mai 2009, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 13 avril 2010. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2016.

Avancement du traitement : La réponse à ce postulat pourra être finalisée dès que son impact financier aura été intégré dans le cadre de la planification financière du programme de législature 2016-2021.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

44. Germond Florence « Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5^e et 6^e année primaire »

Rappel : Déposé le 14 septembre 2010, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 14 février 2012. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : La réponse à ce postulat ne pouvait être rédigée avant que le Grand Conseil n'adopte le projet de loi pour la mise en œuvre de l'article 63a Cst-Vd, qui implique la révision de la LAJE et introduit les modalités de mise en place de l'accueil parascolaire. Cette révision a été adoptée le 31 janvier 2017 et ses modalités d'application au parascolaire dépendent notamment de l'établissement intercommunal parascolaire primaire (EIAP), constitué à la fin du premier semestre.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2018.

45. Eggenberger Julien et consorts « Planification des rénovations et constructions scolaires »

Rappel : Déposé le 18 février 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 18 mars 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : Les rénovations et constructions scolaires représentent une importante préoccupation de la Municipalité, qui l'a inscrite dans son programme de législature. Les éléments financiers liés à ce programme seront affinés au cours du 2^e semestre 2017.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2018.

46. Hildbrand Pierre-Antoine et consorts « Pour l'étude du "budget participatif" à Lausanne »

Rappel : Déposé le 9 septembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 5 mai 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 décembre 2016.

Avancement du traitement : La Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers est, désormais, en charge de la réponse à ce postulat en lien avec la politique des quartiers. Les études comparatives et de faisabilité sont actuellement en cours.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2018.

47. Litzistorf Natacha et consorts « Pour une politique des quartiers - de TOUS les quartiers! »

Rappel : Déposé le 7 octobre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 19 mai 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : Le rapport-préavis est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

48. Donzé Manuel « Les devoirs surveillés à Lausanne : va-t-on vers une dégradation des conditions de ces prestations ? »

Rappel : Déposé le 20 septembre 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 4 octobre 2016. Son délai de réponse est fixé au 30 avril 2017.

Avancement du traitement : La Ville a développé au cours de ces dernières années un projet pilote de devoirs surveillés « à la carte », assurant une meilleure perméabilité avec le domaine de l'Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS). Cette démarche vit une étape supplémentaire avec la généralisation du système « à la carte » pour la rentrée 2017-2018, et l'évolution des devoirs surveillés vers des devoirs accompagnés. La réponse au postulat sera l'occasion de présenter ces démarches et leurs premiers résultats.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

6.6 Finances et mobilité

49. Decollogny Anne-Françoise et consorts « Qualité de vie - pour un 30 km/h au centre-ville »

Rappel : Déposé le 6 décembre 2011, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 28 mai 2013. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2017.

Avancement du traitement : Le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne ont mené, début juillet 2017, dans le cadre d'un projet national, une expérience pilote d'abaissement de la vitesse de 50 à 30 km/h sur les avenues de Vinet et de Beaulieu de 22h à 6h. Quelques mois de recul permettront d'analyser les résultats et de présenter un rapport-préavis circonstancié.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2018.

50. Knecht Myrèle « Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap »

Rappel : Déposé le 19 novembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 25 novembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de Mme Myrèle Knecht « Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap » et de Mme Sylvianne Bergmann « Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées » seront traitées dans un seul rapport-préavis. Une réflexion globale sur les mesures envisageables est en cours. La rédaction du rapport-préavis suivra.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2018.

51. Bergmann Sylvianne « Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées »

Rappel : Déposé le 3 décembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 25 novembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : Les réponses au postulat de Mme Myrèle Knecht « Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap » et de Mme Sylvianne Bergmann « Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées » seront traitées dans un seul rapport-préavis. Une réflexion globale sur les mesures envisageables est en cours. La rédaction du rapport-préavis suivra.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 30 juin 2018.

52. Beaud Valéry et consorts « Pour un prolongement de la ligne de tram t1 vers Bellevaux »

Rappel : Déposé le 9 septembre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 5 janvier 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 juillet 2016.

Avancement du traitement : Les réponses aux postulats de M. Valéry Beaud et consorts « Pour un prolongement de la ligne de tram t1 vers Bellevaux », de M. Stéphane Wyssa et consorts « Un m2 à l'heure de son temps », de Mme Myrèle Knecht et consorts « Pour rapprocher quartiers d'Entrebois et de Vieux-Moulin - Demande étude faisabilité d'un moyen pour valoriser et raccourcir cheminement entre Entrebois et Vieux-Moulin/Pontaine par un chemin praticable été comme hiver », de M. Jean-François Cachin et consorts « Un trottoir entre le N°1 et le N°15 de la route de Praz-Gilliard à Vers-chez-les-Blanc est-il réalisable ? » et de M. Johan Pain « Améliorer et sécuriser les conditions de déplacement des piétons en garantissant des itinéraires réservés dans les rues, places, zones et chemins forestiers » seront traitées dans un seul rapport-préavis. Le rapport-préavis est en cours de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

53. Longchamp Françoise « Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise »

Rappel : Déposé le 10 septembre 2013, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 9 septembre 2014. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : Le concept a été validé par la Municipalité. Le rapport-préavis est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

54. Cachin Jean-François et consorts « Un trottoir entre le N° 1 et le N° 15 de la route de Praz-Gilliard à Vers-chez-les-Blanc est-il réalisable ? »

Rappel : Déposé le 6 octobre 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 6 septembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : Les réponses aux postulats de M. Valéry Beaud et consorts « Pour un prolongement de la ligne de tram t1 vers Bellevaux », de M. Stéphane Wyssa et consorts « Un m2 à l'heure de son temps », de Mme Myrèle Knecht et consorts « Pour rapprocher quartiers d'Entrebois et de Vieux-Moulin - Demande étude faisabilité d'un moyen pour valoriser et raccourcir cheminement entre Entrebois et Vieux-Moulin/Pontaise par un chemin praticable été comme hiver », de M. Jean-François Cachin et consorts « Un trottoir entre le N°1 et le N°15 de la route de Praz-Gilliard à Vers-chez-les-Blanc est-il réalisable ? » et de M. Johan Pain « Améliorer et sécuriser les conditions de déplacement des piétons en garantissant des itinéraires réservés dans les rues, places, zones et chemins forestiers » seront traitées dans un seul rapport-préavis. Le rapport-préavis est en cours de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

55. Velasco Maria « Pour une place Centrale conviviale et accueillante »

Rappel : Déposé le 7 octobre 2014, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 15 mars 2016. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2016.

Avancement du traitement : Des réflexions sont en cours. La réponse au postulat suivra.

Proposition : En dérogation à l'article 66 du RCCL, la Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2018.

56. Gaudard Guy « Pour un usage payant de certains WC publics »

Rappel : Déposé le 17 février 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 9 décembre 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : Les réponses aux postulats de M. Guy Gaudard « Pour un usage payant de certains WC publics » et de M. Laurent Rebeaud et consorts « Demande d'une étude sur la possibilité de réduire le nombre des WC publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat » sont traitées dans un seul rapport-préavis. Un test de cabines payantes à St-François sera mis en place dès septembre 2017. Quelques mois de recul permettront d'analyser les résultats et de présenter un rapport-préavis circonstancié.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2018.

57. Rebeaud Laurent et consorts « Demande d'une étude sur la possibilité de réduire le nombre des WC publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat »

Rappel : Déposé le 31 mars 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 9 décembre 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : Les réponses aux postulats de M. Guy Gaudard « Pour un usage payant de certains WC publics » et de M. Laurent Rebeaud et consorts « Demande d'une étude sur la possibilité de réduire le nombre des WC publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat » sont traitées dans un seul rapport-préavis. Un test de cabines payantes à St-François sera mis en place dès septembre 2017. Quelques mois de recul permettront d'analyser les résultats et de présenter un rapport-préavis circonstancié.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2018.

58. Pain Johan « Améliorer et sécuriser les conditions de déplacement des piétons en garantissant des itinéraires réservés dans les rues, places, zones et chemins forestiers »

Rappel : Déposé le 19 mai 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 12 avril 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 octobre 2016.

Avancement du traitement : Les réponses aux postulats de M. Valéry Beaud et consorts « Pour un prolongement de la ligne de tram t1 vers Bellevaux », de M. Stéphane Wyssa et consorts « Un m2 à l'heure de son temps », de Mme Myrèle Knecht et consorts « Pour rapprocher quartiers d'Entrebois et de Vieux-Moulin - Demande étude faisabilité d'un moyen pour valoriser et raccourcir cheminement entre Entrebois et Vieux-Moulin/Pontaise par un chemin praticable été comme hiver », de M. Jean-François Cachin et consorts « Un trottoir entre le N°1 et le N°15 de la route de Praz-Gilliard à Vers-chez-les-Blanc est-il réalisable ? » et de M. Johan Pain « Améliorer et sécuriser les conditions de déplacement des piétons en garantissant des itinéraires réservés dans les rues, places, zones et chemins forestiers » seront traitées dans un seul rapport-préavis. Le rapport-préavis est en cours de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

59. Trezzini Giampiero et consorts « Quelle gouvernance pour les sociétés anonymes de la Ville ? »

Rappel : Déposé le 17 juin 2015, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 25 août 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : Les réponses à la motion de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités » et celle au postulat de M. Giampiero Trezzini et crts « Quelle gouvernance pour les sociétés anonymes de la Ville? » seront traitées dans un seul rapport-préavis. La Municipalité répond favorablement aux demandes formulées : un concept de suivi des participations a été validé par la Municipalité (gestion financière, administrative et des risques) et un règlement régissant l'octroi et le suivi des subventions est en cours d'élaboration. La mise en place exige l'implication de nombreux services ainsi que des validations juridiques.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 mars 2018.

60. Wyssa Stéphane et consorts « Un M2 à l'heure de son temps »

Rappel : Déposé le 2 février 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 1^{er} mars 2016. Son délai de réponse est fixé au 30 septembre 2016.

Avancement du traitement : Les réponses aux postulats de M. Valéry Beaud et consorts « Pour un prolongement de la ligne de tram t1 vers Bellevaux », de M. Stéphane Wyssa et consorts « Un m2 à l'heure de son temps », de Mme Myrèle Knecht et consorts « Pour rapprocher quartiers d'Entrebois et de Vieux-Moulin - Demande étude faisabilité d'un moyen pour valoriser et raccourcir cheminement entre Entrebois et Vieux-Moulin/Pontaise par un chemin praticable été comme hiver », de M. Jean-François Cachin et consorts « Un trottoir entre le N°1 et le N°15 de la route de Praz-Gilliard à Vers-chez-les-Blanc est-il réalisable ? » et de M. Johan Pain « Améliorer et sécuriser les conditions de déplacement des piétons en garantissant des itinéraires réservés dans les rues, places, zones et chemins forestiers » seront traitées dans un seul rapport-préavis. Le rapport-préavis est en cours de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

- 61. Knecht Myrèle et consorts « Pour rapprocher quartiers d'Entrebois et de Vieux-Moulin - Demande étude faisabilité d'un moyen pour valoriser et raccourcir cheminement entre Entrebois et Vieux-Moulin/Pontaise par un chemin praticable été comme hiver »**

Rappel : Déposé le 1^{er} mars 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 13 décembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 30 juin 2017.

Avancement du traitement : Les réponses aux postulats de M. Valéry Beaud et consorts « Pour un prolongement de la ligne de tram t1 vers Bellevaux », de M. Stéphane Wyssa et consorts « Un m2 à l'heure de son temps », de Mme Myrèle Knecht et consorts « Pour rapprocher quartiers d'Entrebois et de Vieux-Moulin - Demande étude faisabilité d'un moyen pour valoriser et raccourcir cheminement entre Entrebois et Vieux-Moulin/Pontaise par un chemin praticable été comme hiver », de M. Jean-François Cachin et consorts « Un trottoir entre le N°1 et le N°15 de la route de Praz-Gilliard à Vers-chez-les-Blanc est-il réalisable ? » et de M. Johan Pain « Améliorer et sécuriser les conditions de déplacement des piétons en garantissant des itinéraires réservés dans les rues, places, zones et chemins forestiers » seront traitées dans un seul rapport-préavis. Le rapport-préavis est en cours de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

- 62. Müller Elisabeth et consorts « Centre-ville - Pour une nouvelle gestion du stationnement sur le domaine public »**

Rappel : Déposé le 12 avril 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 1^{er} novembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2017.

Avancement du traitement : Le rapport-préavis est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

- 63. Misiego Céline et consorts « Où sont passées les Journées sans voiture ? »**

Rappel : Déposé le 1^{er} novembre 2016, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité le 22 novembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 mai 2017.

Avancement du traitement : Le rapport-préavis est en voie de finalisation.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à ce postulat au 31 décembre 2017.

7. Pétitions

7.1 Culture et développement urbain

64. Collectif des Riverains de la Maison Blanche (Lacotte Renaud) « Développement des Râpes : de la cohérence SVP ! »

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 10 mai 2016, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité pour étude et communication le 13 décembre 2016. Le délai de réponse est fixé au 30 juin 2017.

Avancement du traitement : La prise de position de plusieurs acteurs externes à la Ville prend plus de temps que prévu. Elle est nécessaire pour rédiger une réponse complète.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 décembre 2017.

65. Sansonnens Julien Sansonnens et consorts « Pour que le Festival de la Cité revive ... à la Cité »

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 7 juin 2016, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité pour étude et communication le 13 décembre 2016. Le délai de réponse est fixé au 30 juin 2017.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à cette pétition par voie de communication du 17 août 2017.

Proposition : Cette pétition doit être retirée de la liste des objets en cours de traitement.

66. Croset Georges et consorts « Pour que le Festival de la Cité revive ... à la Cité »

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 23 août 2016, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité pour étude et communication le 13 décembre 2016. Le délai de réponse est fixé au 30 juin 2017.

Avancement du traitement : La Municipalité a répondu à cette pétition par voie de communication du 17 août 2017.

Proposition : Cette pétition doit être retirée de la liste des objets en cours de traitement.

7.2 Enfance, jeunesse et quartiers

67. Comité de pétitions du PDC Lausanne « Stop à la pénurie de places de crèches à Lausanne ! »

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 9 décembre 2014, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité pour étude et communication le 27 octobre 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : La réponse est en cours de rédaction. Ce sera l'occasion de présenter les perspectives de développement pour la nouvelle législature.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 décembre 2017.

7.3 Finances et mobilité

68. Association des usagers parking Riponne « Demande de surseoir à la fermeture de l'accès nord au parking et proposer des mesures garantissant un accès sans contraintes »

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 3 juin 2014, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport-préavis le 3 février 2015. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : La réponse est en cours de rédaction. Elle sera intégrée dans la réponse au postulat de Mivelaz Philippe « Pour une « grenette solaire » à la Place de la Riponne ».

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 décembre 2017.

69. Tercier Stéphane et consorts (habitants du Mont-d'Or) « Sécurité et qualité de vie dans le quartier du Mont-d'Or »

Rappel : Déposée auprès du Conseil communal le 22 septembre 2015, cette pétition a été renvoyée à la Municipalité pour étude et communication le 20 septembre 2016. Son délai de réponse est fixé au 31 mars 2017.

Avancement du traitement : Des réflexions sont en cours. La réponse à la pétition suivra.

Proposition : La Municipalité demande au Conseil communal de reporter le délai de réponse à cette pétition au 31 décembre 2017.

8. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le rapport N° 2017/42 de la Municipalité, du 7 septembre 2017 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du rapport N° 2017/42 du 7 septembre 2017, concernant les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2017 ;
2. de prendre acte que les objets suivants **ont reçu une réponse** entre le 1^{er} juillet 2017 et le 7 septembre 2017 :
 - motion Hildbrand Pierre-Antoine, Bettschart Florence et crts « Consultations communales : un retard qui fait gagner du temps » (objet n° 1) ;
 - postulat Litzistorf Natacha « La santé des populations c'est aussi l'affaire des villes » (objet n° 3) ;

-
- postulat Michaud Gigon Sophie et Beaud Valéry « Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita) » (objet n° 4) ;
 - postulat Philippe Clivaz « Valorisation – signalisation – communication : Lausanne pôle culturel » (objet n° 6) ;
 - postulat Neumann Sarah « Une étude sur les publics de la culture » (objet n° 7) ;
 - postulat Adam Yves « Culture-passions » (objet n° 9) ;
 - postulat de Haller Xavier « Pour une administration communale au service de tous les habitants » (objet n° 10) ;
 - postulat Carrel Matthieu « Pour la création d'un recueil systématique en ligne du droit lausannois » (objet n° 11) ;
 - postulat Litzistorf Natacha et Baud Valéry « L'eau à l'honneur dans la ville et ses espaces publics » (objet n° 12) ;
 - postulat Michaud Gigon Sophie et consorts « Agir sur l'environnement construit pour la santé de toutes et tous » (objet n° 15) ;
 - postulat Buclin Hadrien « Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne doit désinvestir les énergies fossiles » (objet n° 17) ;
 - postulat Hildbrand Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Economiser l'eau pour et par les Lausannois » (objet n° 27) ;
 - postulat Pernet Jacques et crts « Lausanne, ville jeune, ville d'art et d'études, où il fait bon vivre et où la musique « live » est la bienvenue » (objet n° 29) ;
 - pétition Sansonnens Julien et crts « Pour que le Festival de la Cité revive ... à la Cité » (objet n° 65) ;
 - pétition Croset Georges et crts « Pour que le Festival de la Cité revive ... à la Cité » (objet n° 66) ;
3. de prolonger au **31 décembre 2017** le délai de réponse aux objets suivants :
- postulat Evéquoq Séverine « Toujours plus de deux-roues motorisés à Lausanne – limitons le bruit et la pollution au centre-ville – encourageons le scooter électrique ! » (objet n° 5) ;
 - postulat Neumann Sarah et consorts « Des mesures ciblées pour les retraites artistiques » (objet n° 8) ;
 - postulat Salzmann Yvan « Pour une pérennisation des ateliers d'artistes lausannois » (objet n° 13) ;
 - postulat Mivelaz Philippe « Pour une « grenette solaire » à la Place de la Riponne » (objet n° 18) ;
 - postulat Blanc Mathieu et crts « Ecologique, économique et social : encourageons le boat sharing ! » (objet n° 21) ;
 - postulat Müller Elisabeth « Faire son marché en sortant du travail » (objet n° 22) ;
 - postulat Klunge Henri et crts « Occupons l'espace public, faisons des terrasses » (objet n° 23) ;

- postulat Gaillard Benoît « Lausanne – ses terrasses animées, ses parcs conviviaux ! » (objet n° 24) ;
- postulat Guidetti Laurent « Pour une reconquête de l'espace public, des « festivals de rue » lausannois ! » (objet n° 25) ;
- postulat Henchoz Jean-Daniel « Pour une exonération à tout le moins partielle des taxes d'amarrage et d'occupation pour les pêcheurs professionnels lausannois » (objet n° 26) ;
- postulat Oppikofer Pierre-Yves « Lausanne Ville-refuge » (objet n° 32) ;
- postulat Michaud Gigon Sophie et crts « Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois » (objet n° 34) ;
- postulat Hildbrand Pierre-Antoine et crts « Pour la désignation d'une ou d'un délégué aux données informatiques » (objet n° 35) ;
- postulat Hildbrand Pierre-Antoine et crts « Pour un accès libre aux données informatiques publiques » (objet n° 36) ;
- postulat Trezzini Giampiero et crts « Pour une meilleure exploitation du potentiel agricole lausannois » (objet n° 37) ;
- postulat Evéquo Séverine et crts « Pour une mise en œuvre du réseau écologique lausannois, dès maintenant ! » (objet n° 38) ;
- postulat Knecht Myrèle et crts « Pour que figure un paragraphe concernant la mise en œuvre spécifique de l'accessibilité universelle dans tout rapport-préavis concernant le domaine bâti (nouvelles constructions, rénovations) concerné par la LHand » (objet n° 39) ;
- postulat Michaud Gigon Sophie et crts « Café-jeux parents-enfants à la berlinoise » (objet n° 40) ;
- postulat Nsengimana Nkiko et crts « Pour une étude et des mesures relatives à la sous-location abusive via les plateformes d'hébergement telle qu'Airbnb » (objet n° 41) ;
- postulat Germond Florence « Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration ds le cycle initial » (objet n° 43) ;
- postulat Litzistorf Natacha et crts « Pour une politique des quartiers – de TOUS les quartiers ! » (objet n° 47) ;
- postulat Donzé Manuel « Les devoirs surveillés à Lausanne : va-t-on vers une dégradation des conditions de ces prestations ? » (objet n° 48) ;
- postulat Beaud Valéry et crts « Pour un prolongement de la ligne de tram t1 vers Bellevaux » (objet n° 52) ;
- postulat Longchamp Françoise « Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise » (objet n° 53) ;
- postulat Cachin Jean-François et crts « Un trottoir entre le N° 1 et le N° 15 de la route de Praz-Gilliard à Vers-chez-les-Blanc est-il réalisable » (objet n° 54) ;
- postulat Pain Johan « Améliorer et sécuriser les conditions de déplacement des piétons en garantissant des itinéraires réservés dans les rues, places, zones et chemins forestiers » (objet n° 58) ;
- postulat Wyssa Stéphane et crts « Un M2 à l'heure de son temps » (objet n° 60) ;

- postulat Knecht Myrèle et crts « Pour rapprocher quartiers d'Entrebois et de Vieux-Moulin - Demande étude faisabilité d'un moyen pour valoriser et raccourcir cheminement entre Entrebois et Vieux-Moulin/Pontaise par un chemin praticable été comme hiver » (objet n° 61) ;
 - postulat Müller Elisabeth et crts « Centre-ville – Pour une nouvelle gestion du stationnement sur le domaine public » (objet n° 62) ;
 - postulat Misiego Céline et crts « Où sont passées les Journées sans voiture ? » (objet n° 63) ;
 - pétition Collectif des Riverains de la Maison Blanche (Lacotte Renaud) « Développement des Râpes : de la cohérence SVP ! » (objet n° 64) ;
 - pétition Comité de pétitions du PDC Lausanne « Stop à la pénurie de places de crèches à Lausanne ! » (objet n° 67) ;
 - pétition Association des usagers parking Riponne « Demande de surseoir à la fermeture de l'accès nord au parking et proposer des mesures garantissant un accès sans contraintes » (objet n° 68) ;
 - pétition Tercier Stéphane et crts (habitants du Mont-d'Or) « Sécurité et qualité de vie dans le quartier du Mont-d'Or » (objet n° 69) ;
4. de prolonger au **31 mars 2018** le délai de réponse aux objets suivants :
- motion Hildbrand Pierre-Antoine et consorts « Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités (objet n° 2) ;
 - postulat Evéquoze Séverine et crts « Quel avenir pour le Pavillon Rousseau et l'herbier vivant de Rosalie de Constant au domaine de la Chablière ? » (objet n° 19) ;
 - postulat Voiblet Claude-Alain « "Food Truck", quel statut pour ces restaurants sur roulettes ? » (objet n° 28) ;
 - postulat Pernet Jacques « Quel futur pour le commerce lausannois ? » (objet n° 30) ;
 - postulat Knecht Evelyne « Pour du logement social partagé » (objet n° 33) ;
 - postulat Germond Florence « Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5^e et 6^e année primaire (objet n° 44) ;
 - postulat Eggenberger Julien et crts « Planification des rénovations et constructions scolaires » (objet n° 45) ;
 - postulat Hildbrand Pierre-Antoine et crts « Pour l'étude du "budget participatif" à Lausanne » (objet n° 46) ;
 - postulat Decollogny Anne-Françoise et crts « Qualité de vie – pour un 30 km/h au centre-ville » (objet n° 49) ;
 - postulat Gaudard Guy « Pour un usage payant de certains WC publics » (objet n° 56) ;
 - postulat Rebeaud Laurent et crts « Demande d'une étude sur la possibilité de réduire le nombre des WC publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat » (objet n° 57) ;
 - postulat Trezzini Giampiero et crts « Quelle gouvernance pour les sociétés anonymes de la Ville ? » (objet n° 59) ;

5. de prolonger au **30 juin 2018** le délai de réponse aux objets suivants :
- postulat Beaud et crts « Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup » (objet n° 14) ;
 - postulat Blanc Mathieu et crts « Un plan d'action pour lutter contre la bureaucratie et la surréglementation communale » (objet n° 16) ;
 - postulat Klunge Henri et crts « Pour faire voter les plus jeunes, Easyvote » (objet n° 20) ;
 - postulat Michaud Gigon Sophie et crts « Collection de l'Art Brut : un café-restaurant pour le Musée et le quartier » (objet n° 42) ;
 - postulat Knecht Myrèle « Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap » (objet n° 50) ;
 - postulat Bergmann Sylvianne « Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées » (objet n° 51) ;
6. en dérogation à l'article 66 du RCCL, de prolonger au **31 décembre 2018** le délai de réponse aux objets suivants :
- postulat Rebeaud Laurent et crts « Demande d'une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une expérience pilote dans la perspective du revenu de base inconditionnel (RBI) » (objet n° 31) ;
 - postulat de Velasco Maria « Pour une place Centrale conviviale et accueillante » (objet n° 55).

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Grégoire Junod

Le secrétaire :
Simon Affolter